

un an avec la paire de juges et M. Coq-crâne pour les avoir combattus, insultés même, est nommé juge aussi. *O tempora! O mores!* ce qui veut dire : bateau que les temps sont chagrinants.

POST-SMITHON.—Depuis que l'article ci-dessus est écrit, j'apprends qu'il s'est tenu une assemblée des Messieurs du barreau dans laquelle on a désapprouvé la nomination de M. Coq-crâne. Voilà qui est sublime. Il paraît que l'Honorable M. Pinrose chargé d'y tenir la présidence s'en est tiré en homme d'esprit. Il aurait fait remarquer que les anciens avocats ne devaient point s'occuper de cette nomination vu que l'on pourrait dire que l'envie est leur motif, et que les jeunes devaient s'en abstenir attendu qu'ils n'avaient point encore l'expérience nécessaire pour en juger. C'est presque aussi bien parler que le lion de Lafontaine.

*Je ne le répéterai plus.*—J'ai déjà déclaré que je n'enverrais le journal à domicile qu'à ceux qui paieraient d'avance au moins un mois et qu'aux campagnards qui en auraient soldé quatre. Voilà qui était clair. Cela n'empêche pas que je reçoive à chaque instant des demandes d'abonnement qui resteront lettres mortes aussi long-temps qu'elles ne seront point accompagnées de la condition sonnante. J'ai refusé même à des souscripteurs exacts ; j'en suis fâché, mais c'est une règle dont je ne me départirai sous aucun prétexte en faveur de qui que ce soit, serait-ce même pour la reine, pour le gouverneur-général ou pour ce juif de Lord Durham, s'il lui prenait envie de savoir ce qu'on dit ici de lui ou d'escamoter mon journal comme il fit de la fameuse adresse des imprimeurs, qu'ils eussent dû lui faire payer aussi d'avance, *cash*, car ils savaient que le gaillard est dur à la détente.

MÉCANIQUE.—M. Lemoine, mécanicien fort avantageusement connu par sa grande pompe à incendie dont les luttes et les essais publics ont déjà démontré l'incontestable supériorité sur toutes celles de la ville, si bien adaptée aux besoins de notre climat, vient d'en achever une d'une construction nouvelle entièrement originale et dont les résultats ne sont pas moins satisfaisants. C'est une petite pompe portative, armée seulement d'un cylindre à double action et à manivelles mues par huit hommes plus ou moins à volonté ; elle est aussi munie d'un tuyau d'aspiration. Dans un essai préparatoire, même sous quelques circonstances défavorables, elle a lancé à une distance considérable plus de soixante gallons d'eau en une demi-minute. Elle est posée sur quatre roues dont elle peut se débarrasser en un instant pour être portée à bras. Je crois pouvoir annoncer qu'elle sera essayée publiquement Mercredi prochain 3 Juillet, à marée haute, dans l'après-midi sur la place du marché St. Paul. Cette pompe appartient déjà à Mr. Munn qui dote St. Roch et les nombreux chantiers de construction qui le bordent d'une amélioration en tenant sous la main un moyen efficace et prompt de maîtriser le feu, dans un endroit qui y est si exposé, loin de la ville et d'un accès peu facile, vu les encombrements, aux pompes d'une grande dimension. Au moment où s'opère une réorganisation des sociétés du feu, il serait bon que ceux qui s'en occupent veillent bien donner leur attention à cette branche de l'industrie dans laquelle Mr. Lemoine s'est déjà fait un nom. Alors qu'on reproche tant à ce pays sa position arriérée dans les arts il ne serait que juste d'encourager les produits de manufacture inférieure même à d'avantages égaux ; mais bien plus encore, par conséquent, lorsqu'il y a